



Doc. 15169

19 octobre 2020

Sensibilisation et lutte contre l'islamophobie en Europe

Proposition de résolution

déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les incidents islamophobes sont en constante augmentation depuis quelques années dans les États membres du Conseil de l'Europe. Les préjugés à l'encontre des personnes musulmanes imprègnent les sociétés européennes, dont une grande partie de la population estime, d'après plusieurs études, que l'islam n'est «pas compatible avec les valeurs européennes». Cette idée fautive, tout comme d'autres, est systématiquement instrumentalisée par des mouvements racistes et xénophobes qui attisent les clivages au sein de la société et sèment la haine à des fins politiques. Qui plus est, le discours des mouvements extrémistes tend à se répandre jusque dans les grands partis politiques.

Au vu de l'intolérance et de la discrimination de plus en plus marquées auxquelles se heurtent les musulman·e·s en Europe, l'Assemblée parlementaire devrait faire un état des lieux de la situation et suggérer des contre-mesures adéquates en accord avec les normes anti-discrimination du Conseil de l'Europe, notamment l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme et son Protocole additionnel n° 12, ainsi que les Recommandations de politique générale de l'ECRI n° 5 sur la lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans et n° 15 sur la lutte contre le discours de haine.

Tous les États membres du Conseil de l'Europe doivent lutter contre l'islamophobie et s'y opposer en traitant ses causes profondes et notamment les idées reçues d'ordre culturel, les stéréotypes négatifs et la diffamation. Il convient d'accorder une attention particulière à l'islamophobie idéologique et au discours antimusulman en politique.

Il faut contrer efficacement le discours de haine islamophobe et l'incitation à la discrimination, en protéger les victimes et traduire les responsables en justice. Les campagnes d'information et de sensibilisation doivent être encouragées afin de lutter contre les préjugés culturels à l'égard des musulman·e·s. Les lois et les politiques en la matière doivent être appliquées efficacement pour favoriser l'inclusion.

L'Assemblée et d'autres organes du Conseil de l'Europe devraient mener des campagnes d'information spécifiques et des activités de sensibilisation sur l'islamophobie et sur la nécessité de la combattre.

